

301.001

C. GOLFIN

14733

BIBLIOTECA
COLEGIO DE MÉDICO

126

944

STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE DES SCIENCES SOCIALES

(Extrait de la *Revue Thomiste* 1961 — n° 1)

DESLÉE DE BROUWER, PARIS

FILE -
IRFED

Statut épistémologique des sciences sociales

« Les matériaux sont rassemblés,
mais il faut les réunir »

(CAMUS, *Les Possédés*, p. 18).

La première partie de ces réflexions avait pour but de rappeler brièvement l'idée que la science économique, prise comme exemple des sciences sociales, se fait aujourd'hui d'elle-même¹.

Il nous est apparu d'abord qu'elle entendait demeurer fidèle à ses origines comme discipline moderne : l'idéal scientifique défini par Claude Bernard, mais qui remonte plus haut dans le temps. Sa méthode est donc à la ressemblance de celle des sciences physiques : à partir d'une hypothèse de travail il s'agit d'atteindre une théorie explicative, elle-même instrument de connaissance, dans un va-et-vient incessant de la théorie aux faits qui la modifient en conséquence et par là la vérifient, c'est-à-dire la rendent plus vraie. La difficulté majeure provenait alors du caractère « événementiel » de la vie économique, pour reprendre la terminologie de M. Granger. Les techniques modernes du savoir tendent à rendre possible une approche suffisante de cet « événement » qui soit de type structuraliste. D'où le rôle joué par les *modèles*².

Par ailleurs, la science économique a retrouvé explicitement le goût de l'action et se comprend, de plus en plus, comme une *science appliquée*. L'analyse, en effet, s'origine dans un projet qui lui confère une intention d'efficacité. Il en résulte deux conséquences pour la science elle-même : la nécessité où elle se trouve de prendre en considération l'environnement doctrinal et politique, le trait original des modèles économiques qui est leur *non-universalité*.

Enfin, les exigences de la connaissance comme celles de l'action requièrent la collaboration étroite des autres sciences de l'homme, surtout dans les perspectives d'une étude dynamique. Ainsi réapparaît le problème de l'intégration des sciences humaines.

Notre propos actuel est d'éclairer le statut de la science économique à la lumière des principes de l'épistémologie aristotélicienne, encore une fois non pas pour le décider à priori, et définir une « science

1. Cf. *RT LX*, 1960, pp. 207-233.

2. On se rend compte de ce rôle aujourd'hui, mais, en réalité, la méthode des modèles a toujours été celle de l'économie comme le remarque M. Charles BETTELHEIM, *Modèles de croissance et développement économique*, dans *Tiers Monde*, I, nos 1-2, janv.-juin 1960, p. 3 : « [La notion de modèle] est apparue lors de la constitution même de l'économie politique comme science. »

fictive », mais pour comprendre la science « qui assume en fait la recherche¹ ». Or, le principe premier ici est celui de la *primauté de l'objet*. Il nous faut donc dégager les caractères de la vie économique pour comprendre comment une science positive peut les atteindre et les conceptualiser. Nous serons alors à même de justifier l'autonomie relative de cette discipline au sein d'une dépendance objective dont il conviendra de préciser la portée et la signification. Sa visée pratique apparaîtra de ce fait essentielle, ce qui correspond bien aux enseignements de l'histoire. Cette visée par ailleurs permettra d'assigner le statut épistémologique en question. Et celui-ci projette tout de suite quelque lumière sur la valeur et les limites du concept de « structure », comme sur les exigences de l'intégration des sciences humaines.

I. — LA VIE ÉCONOMIQUE.

La vie économique est faite d'un ensemble complexe d'activités fort diverses entre elles et dont nous devons connaître la nature, c'est-à-dire le *principe de développement*, pour en saisir les caractères. Cette intention relève de la philosophie dont le propre est de s'intéresser aux natures ainsi comprises et qui ne se cachent pas derrière les phénomènes, comme on le dit trop souvent. En effet, le principe d'un dynamisme est dans ce dynamisme lui-même ; il est là, présent, mais c'est la visée de notre esprit, son horizon, qui le dévoile ou le laisse dans l'ombre selon l'intérêt qui le guide. Pour cette étude nous suivrons la pensée d'Aristote comme fil conducteur, quitte à l'élargir par la suite².

Au sens premier du terme, l'économie, pour Aristote, est le gouvernement de la famille (antique), le jugement qui commande sa vie et cette vie. Or, si l'institution familiale trouve son origine dans les instincts de conservation et de propagation, elle a pour fin un bien qui déborde leur satisfaction et la mesure : la perfection morale de

1. C'est avec juste raison que M. F. GONSETH, *La Métaphysique et l'ouverture à l'expérience*, Paris, P.U.F., 1960, p. 12, demande à la philosophie de connaître d'abord la science réelle : « ...le philosophe qui traite le problème du rapport de la science à la philosophie en partant d'une définition de la science tirée de sa philosophie fautive d'emblée les données de la question. Il ne met en confrontation qu'une science fictive et qu'une philosophie factive : — une science fictive parce que ce n'est pas celle qui assume en fait la recherche ; — une philosophie factive parce qu'elle se met dans l'impossibilité d'assumer sa propre intention. »

2. Il n'est pas question d'une étude de la pensée d'Aristote pour elle-même qui exigerait de plus amples développements. A cet effet, on se reportera aux lieux majeurs suivants : a) *Politique*, livre I ; b) *Éthique à Nicomaque*, livre V ; c) *Les Économiques*, traité pseudo-aristotélicien comprenant trois livres d'origine et de nature différentes. Le livre premier est aujourd'hui attribué à Aristote lui-même. Il se compose de passages parallèles à des chapitres de la *Politique*, dont certains sont repris et complétés et d'autres trouvent ici des éléments de solution aux problèmes qu'ils posaient. Le livre II et le livre III remontent au contraire au III^e siècle de notre ère, avec quelques passages qui datent de la génération après Aristote (cf. ARISTOTE, *Les Économiques*, nouvelle traduction avec introd. et notes par J. TRICOT, Paris, Vrin, 1958, pp. 7-12.)

ses membres¹. Et de fait nous voyons que le désir du bonheur joue un rôle de premier plan dans le mariage. Un ensemble de rapports actifs constitue donc la communauté familiale, en dépendance de deux actes qui appartiennent au chef du petit groupe et définissent le *domaine de l'économie* : l'ordination des personnes à leur fin humaine d'abord, qui hiérarchise et mesure leurs besoins matériels, l'administration des richesses destinées à satisfaire ces besoins, ensuite. Ainsi, la satisfaction des nécessités premières de la vie, si elle est impérative, n'est pas une fin en soi : elle est ordonnée à des fins plus hautes. C'est pourquoi, dans le cadre restreint de la famille, l'économie est avant tout le gouvernement des personnes et, dans sa dépendance, l'administration des choses. Elle n'intègre pas l'acquisition et la production des biens. Ceux-ci, en effet, sont là, fournis par la nature moyennant un travail laissé au soin de l'esclave, « bien de production » lui-même octroyé par la nature, selon la théorie de l'esclavage naturel. La production a donc un caractère strictement technique et relève d'*arts auxiliaires*. Mais comme ces arts peuvent dévier, soit en dépassant la juste limite, soit en adoptant des pratiques immorales, il appartient au chef de famille de les *surveiller* convenablement ; il ne lui appartient pas de produire, car il a mieux à faire². Ainsi la vie économique comprend cet ensemble d'activités schématisé dans le tableau suivant :

VIE ÉCONOMIQUE	Économie <i>proprement dite</i>	EXERCICE	} du gouvernement des personnes vers leur fin de l'administration des richesses réglées sur ce gouvernement
	Production	fruit de ces techniques	

L'économie est alors la vertu du chef de famille, diffusée dans les membres, par laquelle celui-ci règle la suffisance des biens matériels en vue de la bonne vie humaine de tous et à partir de ses exigences. Or, nous touchons là un point capital : les richesses ne sont que l'*instrument* de l'économie, parce que celle-ci ne consiste pas à les proportionner aux besoins, mais à définir ceux-ci dans leur hiérarchie et leur mesure, donc à *régler le proportionnement lui-même*

1. La raison en est simple : les instincts fondamentaux sont déjà humains chez l'homme parce qu'ils sont ceux d'une personne humaine. Ils appartiennent à l'ordre de la raison qui demande à être librement promu. Car ne peut être humanisé que ce qui, en sa nature, est capable de l'être, et est déjà, en ce sens, de l'humain.

2. Nous renvoyons pour toutes précisions désirables à l'article de V.-M. KUIPER, *L'acquisition des richesses selon Aristote*, dans RT LVIII, 1958, pp. 484-496.

qui a valeur de matière en regard de l'ordre moral fait par la raison. De sorte que l'économie présente deux aspects indivisibles : d'abord le rapport des biens aux besoins, qui est celui du moyen à la fin et comme tel relève de l'*art rationnel* ; ensuite l'ordre humain introduit dans ce rapport à partir de la droite hiérarchisation et mesure des besoins et qui fait de l'économie, non plus seulement une activité rationnelle, mais un agir raisonnable, qui en fait une *économie humaine*. Et si nous regardons la famille comme l'environnement naturel immédiat de la personne, nous voyons que l'économie, activité sociale, est *personnelle*.

Cette structure, au delà, vaut dans le cadre élargi de la société politique : tout groupe naturel a besoin d'une certaine suffisance de biens, mais ici cette suffisance est au service des familles du groupe. Si nous distinguons le politique dans son office propre, le souci du bien commun, de l'économiste politique en tant que tel, nous pouvons reprendre le tableau ci-dessus en le modifiant en conséquence :

VIE ÉCONOMIQUE	<i>Économie proprement dite</i>	} EXERCICE de l' <i>administration des richesses</i> sous la mouvance de l'activité politique finalisée par le bien commun : <i>suffisance des biens et distribution convenablement mesurée</i> DIRECTION des techniques productives
	<i>Production</i>	

Dans ces conditions, la vie économique, à la fois personnelle et sociale, *humaine* de par sa fin qui requiert l'intervention de la raison morale, est un contexte d'économie proprement dite et de technique qui vise à un *équilibre* humain des besoins, et par lui, des biens destinés à les satisfaire :

VIE ÉCONOMIQUE	<i>Économie</i>	FIN	} consommation mesurée aux vraies nécessités des hommes distribution en conséquence direction de la technique
		MOYEN	
	<i>Technique</i>	productive : fournit l'instrument de l'acte économique	

A cette vue des choses, le christianisme devait apporter un élément nouveau : la proclamation de la dignité de la personne et du travail

dont la conséquence économique immédiate est l'intégration de l'activité productrice dans l'économie proprement dite comme *réalité morale* et pas seulement technique. Le chef de famille peut et doit désormais exercer une activité laborieuse, de quelque nature qu'elle soit, et si l'État n'est pas soumis à cette nécessité qui intéresse directement la personne dans le cadre familial, les exigences du bien commun peuvent expliquer qu'il devienne producteur à son tour. La vie économique moderne est née ; elle demandera du temps pour atteindre la complexité actuelle ; mais déjà elle est bien ce circuit, des actes productifs à la consommation. Et comme l'on s'aperçoit rapidement que les richesses ne sont pas là, cette activité productrice, qui va se compliquant de plus en plus, revêt une importance capitale, en même temps que s'accroissent les besoins et la quantité des biens nécessaires à leur satisfaction. Pourtant ce fait nouveau ne vient pas bouleverser la *nature de l'économie* : activité sociale qui a pour fin de « proportionner la production à la consommation, sagement mesurée aux besoins et à la dignité de l'homme¹ ».

L'activité de direction n'a pas changé non plus : certes, elle porte davantage sur la production elle-même, mais on sait bien que le progrès technique conditionne profondément cette production. Or, le progrès technique dépend aujourd'hui de la recherche scientifique, elle-même impossible sans le secours au moins financier de l'État. A son tour, la production influe sur la consommation, dans une sorte de circularité qui exige, encore plus clairement que par le passé, l'action vigilante de l'homme :

ÉCONOMIE	FIN	} <i>administration</i> des richesses par leur proportionnement aux besoins sagement réglés et en dépendance de ce jugement de base sur les besoins
	MOYEN	

La nature de l'économie est donc claire : c'est celle d'un ordre à réaliser, d'un ordre *humain*, le proportionnement de biens créés par

1. PIE XII, *Allocution aux membres du congrès international d'études sociales*, le 3 juin 1950, dans *AAS XLII*, 1950, p. 488, texte original en français. On trouve chez Pie XII, *Lettre à M. Charles Flory*, 5 juillet 1952, dans *AAS XLIV*, 1952, p. 621, texte original en français, cette autre définition équivalente : activité sociale qui vise à « procurer aux membres [de la communauté] et à leur famille tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi qu'une saine organisation sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer ».

l'homme aux besoins mesurés et hiérarchisés à partir de la dignité humaine¹. Il s'agit donc d'une vie sociale, et par conséquent *morale*.

Le terme de moral ne signifie pas seulement qu'elle doit tenir compte de l'homme au même titre que d'autres réalités, mais qu'elle présente toujours, qu'on le veuille ou non, un *rapport à l'homme et à sa fin*.

Ce rapport de conformité ou de non-conformité n'est pas surajouté à cette vie : il est son être le plus intime, ce qui fait d'elle une activité humaine. Car les fins de la nature humaine n'habitent pas un ciel platonicien : elles sont immanentes à l'agir concret qui ne peut pas se dérouler sans les affirmer ou les nier et sans inscrire dans les faits cette affirmation ou cette négation². De par le but visé et l'agent, l'économie parle de l'homme : à l'appel des besoins humains, elle est une *réponse libre* qui aménage leur satisfaction mais doit d'abord mesurer ces besoins ; et de la liberté, cette réponse a le caractère imprévisible, mais aussi toute la charge affective que comporte son usage. La vie économique est ainsi pétrie d'affectivité et il y aura toujours quelque chose en elle qui se révélera irréductible à toute forme de savoir.

Par ailleurs, c'est dans un cadre social qu'elle s'intègre et à un plan très précis, au service d'un bien plus vaste qui intéresse à la fois la famille et la société politique, bien qui commande son principe même. L'ordre économique se rencontre partout et partout il dépend, dans sa réalisation même, de ces deux sociétés et de leurs finalités plus hautes : c'est-à-dire qu'il n'est pas *autonome* et que, pour sa perfection même, il demande à être partie d'un phénomène social global qui le commande, avec tout ce que cela implique de mutuelle interaction.

Enfin, la vie sociale est le lieu propre de l'histoire, de ce mode d'être selon lequel les réalités collectives connaissent un développement temporel, générateur de nouveauté. Nous retrouvons toujours la liberté. L'histoire, en effet, est le cours des inventions de la liberté dépassant dans un projet qui l'oriente, un donné qu'elle a elle-même créé et qui réagit sur elle. En particulier, c'est dans l'histoire que prennent corps les systèmes économiques, fruit d'une société et qui se comprennent à partir d'un ensemble de valeurs dominantes. Mais

1. Et comme les besoins humains fondamentaux ont un caractère de permanence, ce proportionnement devra être réalisé d'une manière stable, ce qui justifie un certain concept d'équilibre. La vie économique, alors, est cette activité qui a pour but « de mettre d'une façon stable, à la portée de tous les membres de la société, les conditions matérielles requises pour le développement de leur vie culturelle et spirituelle », PIE XII, *Allocution aux membres du congrès des échanges internationaux*, 7 mars 1948, dans DC XLV, 1948, c. 625.

2. C'est ce que méconnaissent trop souvent les théoriciens d'une science positiviste : la finalité est une structure de l'agir humain qui se retrouve partout et en tout ce que fait l'homme. Le monde des choses parle de l'homme : cf. Jean-Paul SARTRE, *Critique de la raison dialectique* : I. *Théorie des ensembles pratiques*, Paris, N. R. F., 1960, p. 98 : « Ainsi les significations viennent de l'homme et de son projet, mais elles s'inscrivent partout dans les choses et dans l'ordre des choses. »

ces valeurs elles-mêmes ne sont jamais un absolu, car elles présentent ce rapport aux fins de la nature humaine qui détermine leur être moral¹.

Telle est, nous semble-t-il, la nature de la vie économique : une vie sociale et donc morale réalisant, ou cherchant à réaliser, avec plus ou moins de bonheur et de manière toujours précaire, un ordre humain commandé par les besoins de la nature, et au service de ses plus hautes fins. Cette vie est par conséquent une *synthèse* d'éléments divers unifiés par une valeur morale qui lui donne son être proprement humain.

La question alors est de savoir comment une connaissance scientifique peut se saisir de cet objet si complexe et si « volcanique » comme dirait M. Gurvitch.

II. — LA SCIENCE ÉCONOMIQUE.

Un second principe aristotélicien va guider ici notre recherche : celui du *pluralisme* épistémologique qui résulte du *décalage* entre la connaissance et le concret, constitutif de l'esprit humain dans sa démarche.

Il y a plusieurs manières typiquement différentes d'aller au réel et de le traduire en connaissance scientifique, mais toutes ont un caractère commun : il s'agit, en effet, de dégager un ordre à partir d'un principe, d'établir un *ensemble unifié de relations* tel que toucher à un élément de cet ensemble, c'est le modifier tout entier. Cet ensemble de relations a déjà la forme d'une structure en laquelle se révèle l'intelligibilité du réel qui est sa propriété inamissible, mais qui *n'est pas* le réel, sous peine de le réduire indûment à la réalisation

1. On parle beaucoup de l'histoire aujourd'hui en l'opposant à la nature de l'homme comme l'évolution au fixisme. L'histoire est bien le temps humain de la création continuée par l'homme lui-même, temps irréversible et cumulatif, mais qui aussi détruit toutes choses et impose des nécessités dans son déroulement non linéaire, marqué d'époques et de périodes. Elle est comme le jeu immense de finalités personnelles et impersonnelles qui s'entrecroisent, comme le dit si bien J.-P. SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, p. 102 : « Il conviendra donc de recenser dans une société donnée les fins vivantes qui correspondent à l'effort propre d'une personne, d'un groupe ou d'une classe et les finalités impersonnelles, sous-produits de notre activité qui tirent leur unité d'elle et qui finissent par devenir l'essentiel, par imposer leurs cadres et leurs lois, à toutes nos entreprises. Le champ social est plein d'actes sans auteur, de constructions sans constructeur : si nous redécouvrons en l'homme son humanité véritable, c'est-à-dire le pouvoir de faire l'histoire en poursuivant ses propres fins, alors, en période d'aliénation, nous verrons que l'inhumain se présente sous les allures de l'humain et que les 'collectifs', perspectives de fuite à travers les hommes, retiennent en eux la finalité qui caractérise les relations humaines. » — Mais cette aventure de la liberté se réduit à une anarchie inconsistante, sans une *permanence*, la permanence d'un sens. Locke le savait bien qui, sensible « au caractère fluent et incertain des affaires humaines », ne connaît même pas la notion d'histoire (cf. Raymond POLIN, *La Politique morale de John Locke*, Paris, P. U. F., 1960, p. 34, n. 5). Or le sens s'appuie sur la finalité, et cette exigence de l'*historique*, sur laquelle nous ne pouvons pas insister ici, postule la *nature* humaine. Celle-ci à son tour, loin de relever d'une pensée fixiste, est un dynamisme qui se trouve à l'origine de l'histoire, la soutient et lui donne son sens, un sens qu'il appartient à la volonté de l'homme de faire aboutir ou échouer.

sans plus d'une structure. Par ailleurs, celle-ci n'est jamais une forme opposée à une matière opaque, c'est la matière elle-même, la réalité amenée à la vie de l'esprit qui s'en saisit grâce aux relations établies. Nous sommes alors pleinement d'accord avec cette réflexion de M. Lévi-Strauss : « La *forme* se définit par opposition à une matière qui lui est étrangère ; mais la *structure* n'a pas de contenu distinct : elle est le contenu même, appréhendé dans une organisation logique conçue comme propriété du réel¹. »

Il reste que le principe unificateur de la structure joue un rôle capital : il est l'horizon sur lequel va se dévoiler l'intelligibilité recherchée et se résoudre la signification des concepts utilisés ; il appartient à la science comme une sorte d'à priori par rapport à elle, ce qui ne veut pas dire d'à priori de l'activité intellectuelle ; et la tâche de la science est de construire cet ordre en lequel le réel se dévoile, dans le privilège ainsi reconnu à l'être relatif.

Or, en ce qui regarde la vie économique, l'intention scientifique peut se diriger en deux directions dont l'une détermine le niveau philosophique, l'autre, le niveau scientifique au sens moderne du mot. C'est le même *concret* qui intéresse ici et là ; mais les *objets*, c'est-à-dire ce concret comme engagé dans la visée de l'intelligence, différent ; et différent par conséquent les principes qui détermineront les structures : l'objet, ainsi entendu, est en effet principe.

1. La philosophie économique

La philosophie économique dégage la *structure morale* de la vie économique à partir de son principe propre : les besoins humains à satisfaire, et en donne ainsi l'intelligibilité au plan moral. Mais comme ce principe lui-même est mesuré par les fins supérieures de la personne et qu'il joue dans un contexte social, la philosophie économique n'a pas d'*autonomie* : elle s'insère comme partie subordonnée dans une philosophie de la société, c'est-à-dire en dernière analyse dans la philosophie politique qui a valeur, au plan de la vie humaine terrestre, de savoir architectonique. Il lui appartient, en effet, de connaître la fin de la nature humaine dans toute son ampleur naturelle (non pas la fin dernière de la personne)².

1. C. LÉVI-STRAUSS, *La Structure et la Forme, Réflexions sur un ouvrage de Vladimir Propp*, dans *Cahiers de l'I. S. E. A.*, série M, n° 7, mars 1960, p. 3.

2. Dans le savoir moral, la *philosophie politique* possède une situation assez originale, car elle porte sur une réalité *intrinsèquement naturelle* : la vie sociale humaine, c'est-à-dire fondée sur la nature humaine, et qui comme telle n'accède pas à l'ordre surnaturel. C'est pourquoi son principe, la fin de l'institution politique, est la perfection, le bien de la nature humaine. Toute autre science pratique ne porte que sur un bien particulier en définitive finalisé par ce bien commun final. Elle est donc le savoir auquel il appartient de connaître la cause finale dans cet ordre naturel, et c'est pourquoi elle est *architectonique* (cf. S. THOMAS, in *X libros Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum expositio*, I, lect. 1, éd. Turin, 1949, n. 16-18 ; lect. 2, n. 18-20, 25-26). Nous laissons de côté son rapport à la théologie morale dont la complexité est trop grande pour être examinée ici.

Peut-on préciser davantage cette situation ? Une opinion ancienne soulignait, à ce sujet, la différence entre l'activité économique et l'activité militaire par rapport au bien commun politique. Celle-ci, en effet, l'atteint dans sa totalité, mais sous une raison spéciale : celle de sa défense contre les ennemis extérieurs. Ainsi le militaire est un moyen relevant directement de la fin, ce que l'on exprime en disant que le but de la guerre est politique. Au contraire, l'économie ne porte que sur des *biens particuliers et ministériels* : son but est économique, par conséquent subordonné. Cependant nous savons que, dans le monde moderne, tout ce qui est humain et politique présente au moins un aspect économique (et la guerre elle-même)¹, de sorte qu'à partir de son domaine original l'économie atteint maintenant le *bien commun dans son ensemble* : tout est menacé de ruine par une économie nationale en faillite.

Ce fait est dû au phénomène de l'industrialisation qui a donné à la vie sociale une forme complètement inédite et que l'on veut désigner en parlant de « société industrielle ». Certains ont même pensé que se définissait ainsi une société avec son bien commun : le triomphe sur la nature. Mais, outre que cette idée de « lutte contre la nature » est loin d'être satisfaisante, il faut remarquer que l'ordre économique quel qu'il soit ne donne lieu à aucune société globale et que le bien commun ne peut être qu'un bien humain total dont le bien économique, plus encore qu'une partie, est un aspect, un moyen de réalisation. M. R. Aron l'a très nettement établi en posant, au sujet de la société économique, la question « socratique » : « A quoi bon la science de la construction des vaisseaux, si l'on ne sait naviguer² ? »

Dans ces conditions, il nous semble que la philosophie économique peut être regardée comme une partie intégrante de la philosophie politique plus encore que comme une partie seulement subordonnée et parfaitement circonscrite.

Il reste que, au niveau de la philosophie, l'intelligibilité est *morale*, c'est-à-dire *normative*. Entendons-nous bien toutefois : la structure morale ne représente pas un idéal platonicien exhaustif auquel il faudrait tendre, mais un ensemble de principes explicatifs qui doivent présider à l'activité de l'homme de sorte qu'elle soit conforme, en elle-même et dans son fruit, à la nature des choses et de l'homme. Et même ainsi entendue, elle ne régit pas cette activité comme si celle-ci en découlait de manière déductive. L'action, en effet, est toujours particulière, contingente, inventive, créatrice de nouveauté, d'une nouveauté qui doit pourtant faire droit aux requêtes morales. Le savoir philosophique n'est pas savoir d'un idéal, il est *science de*

1. Cf. R. RUYER, *La nutrition psychique et l'économie*, dans *Cahiers de l'I. S. E. A.*, série M, n° 1, 1958, pp. 1-10.

2. Raymond ARON, *La société industrielle et les dialogues politiques de l'Occident*, dans *Colloques de Rheinfelden*, Paris, Calmann-Lévy, 1960, p. 37.

l'action, à son plan à lui, nécessairement universel, à sa manière à lui, théorique. Mais il n'est pas un savoir théorique, parce que toute la connaissance ici est de l'ordre de *l'utile* : elle est au service de cette action. C'est pourquoi le contingent comme tel l'intéresse, et au principe de son effort scientifique où il requiert l'information la plus large et la plus précise, et à son terme final, où l'action demeure plus importante que le savoir : c'est bien la pratique qui compte ici, à tel point que l'intention normative recouvre une exigence d'efficacité.

Enfin, le savoir moral est *un*, parce que la nature humaine est *une* dans la diversité de ses réalisations, par conséquent aussi sa *fin*, dans la multiplicité des voies pour l'atteindre et des réalisations. Or, c'est à partir de la fin que se portent les jugements moraux. Dans l'ordre spéculatif, il est nécessaire de distinguer plusieurs niveaux d'intelligibilité spécifiquement différents, c'est-à-dire plusieurs objets, au sens où nous avons employé ce terme. Une telle distinction est impossible en morale : il n'y a qu'un objet et c'est l'agir humain comme humain. Certes il y a plusieurs domaines de moralité, chacun défini par une fin originale, mais tous se situent à l'intérieur de l'unique domaine déterminé par la fin dernière de la nature humaine.

Veut-on dire par là qu'une autre approche du fait économique est illégitime ? Certes non et l'histoire témoigne suffisamment du contraire. Mais on veut dire que toute autre approche, quelle qu'elle soit, ne peut être ni *ultime*, ni *indépendante de la philosophie morale*. C'est ici que se noue le statut de la science économique moderne.

2. La science économique moderne : sa dépendance

La science économique atteint la vie économique comme *fait d'observation*. En réalité, l'observation en ce domaine ne date pas d'aujourd'hui et nous avons dit qu'elle importait beaucoup à la constitution d'une morale. Mais il est vrai que les perspectives morales coloraient cette observation de sorte que la connaissance de ce que font et pensent les hommes en la matière était toujours élevée, et dès le départ, au plan de la réflexion morale. Le propre de l'attitude moderne est de vouloir constituer les certitudes de fait en science dégagée de tout souci moral et qui, par conséquent, doit ignorer les fins, ou plutôt les traiter comme des faits, car il lui est manifestement impossible d'ignorer ce qui est typique de l'activité humaine, sa *finalité*¹. Mais ce projet se heurte à une résistance qui est au cœur de la crise actuelle : *le caractère intrinsèquement moral*

1. Cf. J.-P. SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, p. 98 : « Il était légitime que les sciences de la nature se délivrassent de l'anthropomorphisme qui consiste à prêter aux objets inanimés des propriétés humaines. Mais il est parfaitement absurde d'introduire par analogie le mépris de l'anthropomorphisme dans l'anthropologie : que peut-on faire de plus exact, de plus rigoureux quand on étudie l'homme que de lui reconnaître des propriétés humaines ? »

de la vie économique. Prétendre le négliger ne revient pas à dénaturer cette vie, car on ne la dénature pas, puisque ce caractère est son être. Plus gravement, une telle prétention renferme et énonce une contradiction, car la démarche la plus positive exige, à la base, une référence morale implicite qui, de toute façon, s'affirme clairement au terme.

Pour le bien comprendre, il faut soigneusement distinguer entre la science positive réelle et une conception positiviste de la science qui la réduit à une discipline d'observation pure dont l'idéal serait de mettre en relations des énoncés de fait. Une telle conception est irrecevable comme est irrecevable celle d'une philosophie, œuvre de la pensée pure et nécessaire. Tout jugement, en effet, est porté en dépendance des deux sources d'évidence que sont les sens et l'intelligence. Il ne peut être question alors que du privilège de l'une ou l'autre source. Mais si l'observation se résout dans le témoignage des sens, le fait n'est tel que pour un esprit qui a posé une question et qui lui donne cette question comme horizon signifiant. Il dépend donc de ce que M. GONSETH appelle une « situation de départ » ; il suppose des « idées préalables » qui comportent des éléments positifs, mais ne peuvent pas se réduire à un ensemble d'énoncés de fait¹. Il n'y a pas de science *purement expérimentale*, parce que la science n'est pas l'expérience mais en naît, et que l'expérience est toujours relative à une théorie laquelle, par ce qu'elle réclame de création et engage d'universalité, est d'un autre ordre que celui du pur fait : « ...l'aspect expérimental est inséparablement lié à l'aspect théorique, et ne prend sa valeur que dans une intime collaboration avec ce dernier². » C'est là un principe aristotélien : l'observation surgit sur fond d'idées ; une observation morale décèle des faits moraux ; toute science a des faits qui appartiennent à son registre.

Pour se constituer, une science positive exige donc et met en jeu un *à priori non positif* qui a la valeur d'une *option intellectuelle*³ ; et cela parce que la science est une connaissance parfaite et suppose donc la connaissance quotidienne par laquelle l'esprit actualise déjà son lien avec le monde et son intention réaliste. Dans le cas des sciences physiques, cette option est précisément l'affirmation réaliste de l'esprit qui se concrétise dans la curiosité inventive du savant⁴. Mais le fait qui alors apparaît et, en définitive, fonde la vérité du

1. Cf. F. GONSETH, *La Métaphysique et l'ouverture à l'expérience*, p. 69.

2. *Ib.*, p. 15.

3. M. F. GONSETH, *ib.*, pp. 70-74, montre bien que dans les quatre étapes de la science le niveau du fait pur est toujours dépassé.

4. On trouve un exemple simple de cette capacité inventive de l'esprit dans la construction des concepts de masse et de force. Il fallait tenir compte des « accélérations » lesquelles, dit M. J. ULLMO, *La Pensée scientifique moderne*, Paris, Flammarion, 1958, p. 24 : « ...ne se présentaient pas naturellement à l'observation, puisque, pendant deux mille ans, seules les vitesses avaient été prises en considération. » Au delà, le savoir physico-mathématique suppose des vérités pré-scientifiques sur le monde ; cf. J. CROTEAU, *L'être dans le lit de Procuste*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa* XXIX, 1959, pp. 181*-210*.

savoir est d'ordre physique, c'est-à-dire *non moral* ; la contingence qui est la sienne n'est pas celle de la liberté. Dans le cas de l'économie, l'option de base ne peut être que *morale* : d'une manière le plus souvent implicite, elle atteint la *nature* du fait qu'elle observe. Dans le phénomène social global, elle découpe justement *ce qui est économique* ou, comme on le dit, l'expérience économique. Ce faisant, elle définit un objet moral, et il n'y a pas à s'étonner que la théorie manifeste une prétention normative, elle qui, à l'état d'embryon, « informe déjà l'expérience ».

Or une telle décision sur la nature du fait économique n'est pas libre : elle relève de la philosophie morale. De quelque manière qu'on la conçoive, la science économique lui est donc intrinsèquement liée, *elle dépend d'elle* quant à son objet total et nous voulons bien dire en même temps quant à son principe. Loin d'être autonome, elle est intégrée au savoir moral et cette intégration seule lui permet d'atteindre un statut scientifique. Au delà, ce statut assure la liberté du chercheur vis-à-vis de toute doctrine officielle qui infléchirait sa vision des choses¹.

Il en résulte immédiatement qu'elle appartient à l'ordre générique des *sciences pratiques* et par là se distingue profondément des sciences physiques et des sciences de l'homme comme la psychologie ou la linguistique qui appartiennent, elles, à l'ordre générique des sciences spéculatives. Certes, on insiste beaucoup sur le fait que les sciences physiques sont « opératoires », que la technique leur est intrinsèque, bref qu'elles « réalisent l'objet ». Mais, en admettant — ce qui est vrai — qu'elles soient obligées de « faire » pour connaître, c'est tout de même le connaître qui les intéresse, et les vrais savants ne se font pas faute de revendiquer cette dignité lorsqu'elle leur paraît en péril. Malgré leur imbrication, les sciences demeurent les sciences, et les techniques, les techniques. Enfin, l'action ici n'a rien de moral dans ses exigences propres. Quant à la psychologie, elle étudie l'agir humain dans la complexité de son « mécanisme » et non pas comme une réalité à poser dans l'existence. Au contraire, la science économique porte sur un fait qui est une « effectivité » et qui ne peut être saisi que comme tel, ce que Marx à sa manière avait bien compris. Elle est donc, de par sa constitution même, une *science appliquée* et il faut se réjouir de lui voir reconnaître sa nature. Ainsi, méthode et objet ne doivent pas être confondus : s'il y a *application* en physique et en économie, cette application n'est pas ici et là

1. Cf. l'Introduction de Raymond ARON à l'ouvrage de Max WEBER, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959, p. 20 : « Les sciences sociales sont autrement menacées par les totalitarismes que les sciences naturelles. » — Cette crainte même est une preuve concrète de la dépendance profonde où se trouve toute science sociale d'une doctrine ; cf. *ib.*, p. 21 : « Que les sciences sociales ne partent jamais de la table rase, que la position des problèmes soit suggérée par les événements, que la méthode ne soit pas indépendante de la philosophie ou du milieu historique, que souvent les résultats soient influencés par les intérêts des nations et des classes, nous ne songeons pas à le nier. »

de même type parce que justement les réalités étudiées sont génériquement différentes¹.

On pourrait toutefois faire une instance. Pourquoi ne pas concevoir une science économique qui serait l'étude d'un système à partir des valeurs qui le commandent et le rendent compréhensible, étude qui resterait neutre quant à ces valeurs quoi qu'il en soit de l'opinion subjective du chercheur ? En réalité la science économique a une autre ambition, plus concrète. Mais par ailleurs, nous avons dit que ces valeurs présentent elles-mêmes une référence aux vraies fins de l'homme et de l'économie : ce serait donc manquer l'objet dans sa spécificité que de s'arrêter ainsi en chemin, et, de toute manière, un jugement de valeur devient inévitable. Ce système, en effet, est bon et il faut alors le promouvoir ; ou alors il caractérisait un moment de l'histoire et il faut bien dire pourquoi il n'a pas persisté. Il y a plus : on risque fort d'accorder une valeur absolue à des notions toutes relatives à un moment historique et de fausser par là l'analyse elle-même, comme le remarque Georges Lukacs en des pages pénétrantes². On en revient toujours à la même nécessité : c'est déjà l'« interprétation » qui fait surgir les faits. Et si on professe la relativité de toutes les valeurs et que la diversité est le dernier mot du réel, la science devient du coup impossible : il n'y a pas de science du divers en tant que tel³.

Il est maintenant évident que ces réflexions sur le statut fondamental de la science économique valent pour *toutes les sciences sociales*, et pour les mêmes raisons⁴. Cela revient-il pourtant à les subordonner *totale*ment à la philosophie morale et politique de sorte qu'elles n'en soient qu'une pure dépendance ? Nous ne le pensons pas. Au contraire, dans un autre ordre que celui de l'objet, dans celui de la méthode, il faut leur reconnaître une *autonomie relative* qui les rapproche des sciences physiques sans pourtant les ramener

1. Cette confusion entre méthode et objet n'est pas absente des réflexions, par ailleurs si intéressantes, de M. J. LACROIX, *La pensée et l'action*, dans *Cahiers de l'I.S.E.A.*, série M, n° 4, 1959, p. 18 : « La science moderne est opératoire en ce sens profond que les conditions d'application sont incorporées à l'essence même de la théorie. Un concept aujourd'hui est devenu scientifique dans la mesure même où il est devenu technique, c'est-à-dire où il s'accompagne d'une technique de réalisation. La véritable idée scientifique est celle qui permet de réaliser l'objet : elle en est la loi de réalisation. Pour le *nouvel esprit scientifique* qu'analyse M. Bachelard, l'expérience n'est plus une sorte de réalité extérieure à laquelle on confronte le concept pour le confirmer ou l'infirmer, mais une occasion de le compliquer, et de l'appliquer, une manière en somme de réunir les conditions d'application que la réalité n'offrirait pas. Et de même que M. Bachelard pour la physique et la chimie, M. Canguilhem pour la biologie, M. Gurvitch pour la sociologie, M. Granger pour l'économie ont décrit cette dialectique féconde de l'*application*, par laquelle, comme on l'a dit, le théoricien informe l'expérience et s'informe par elle. »

2. Cf. Georg LUKACS, *Histoire et conscience de classe, Essais de dialectique marxiste*, Paris, éd. de Minuit, 1960, pp. 22-25. Il faudrait évidemment apporter quelques nuances à ses jugements fondamentalement justes.

3. Cf. R. ARON, *op. cit.*, Introduction, p. 37 : « L'acceptation d'une diversité radicale entre les différentes époques détruirait, en dernière analyse, la portée de la sociologie historique elle-même. »

4. Cf. pour la science politique : Jean DARBELLAY, *Science politique expérimentale et philosophie politique*, dans *Nova et Vetera XXXV*, 1960, pp. 84-118.

à elles. C'est en effet un point qui a trop été méconnu par certains : les sciences positives, de par leur constitution interne, présentent une même méthode générale, et c'est la part de vérité qu'il faut attribuer aux théories qui ont voulu équiper sciences physiques et sciences sociales. De par leur constitution interne, disons-nous : les unes et les autres, en effet, posent le même genre de questions et ces questions ne sont pas celles que pose la philosophie¹.

3. La science économique : sa relative autonomie

Le plan et le degré de cette autonomie apparaissent dès qu'on se demande comment la philosophie morale procure son objet à la science et comment celle-ci le reçoit.

A. — En premier lieu, ce qui est vérité fondée en raison pour la philosophie devient *hypothèse* pour la recherche scientifique. Nous avons là un cas de « subalternation » original, mais qui ne fait de soi aucune difficulté. La recherche est donc *hypothétique*, non pas au sens où l'entendait Weber pour qui un système universel de valeurs était impensable, mais parce que justement la connaissance des valeurs morales normatives dépasse l'ordre du fait. Notons pour l'instant qu'au niveau d'un chercheur isolé, la science peut se développer sans que ce dernier possède le savoir moral : il suffit qu'il ait, par opinion ou croyance, une *juste hiérarchie des valeurs*, cette hiérarchie ne revêtant pas la qualité de doctrine, ce qui est d'ailleurs le cas assez souvent².

L'univers des vérités morales ne commande pas la recherche comme tel, mais en *éclairant une situation concrète* et, par là, en faisant surgir l'objet d'étude. Celui-ci est alors un phénomène qui contient en lui un rapport à un état souhaitable. On pourrait dire que l'objet ici est un *objectif*, et un objectif qui est atteint dans un jugement de réalité lequel s'appuie sur un jugement de valeur non explicité. La situation des pays du Tiers Monde, par exemple, se

1. Cette parenté foncière entre toutes les sciences positives est bien mise en relief, dans sa raison même, par J.-P. SARTRE, *op. cit.*, p. 104 : « Notons, en effet, que le problème est celui-là même qu'Husserl définissait à propos des sciences en général : la mécanique classique, par exemple, *utilise* l'espace et le temps comme des milieux homogènes et continus, mais elle ne *s'interroge* ni sur le temps, ni sur l'espace, ni sur le mouvement. De la même façon, les sciences de l'homme *ne s'interrogent pas* sur l'homme : elles étudient le développement et les relations des faits humains et l'homme apparaît comme un milieu signifiant (déterminable par des significations) dans lequel des faits particuliers (structures d'une société, d'un groupe, évolution des institutions, etc.) se constituent. Ainsi, quand nous supposerions que l'expérience nous aurait donné la collection complète des faits concernant un groupe quelconque et que les disciplines anthropologiques auraient relié ces faits par des rapports objectifs et rigoureusement définis, la 'réalité humaine' ne nous serait pas plus accessible, en tant que telle, que l'espace de la géométrie ou de la mécanique, par cette raison fondamentale que la recherche ne vise pas à la dévoiler mais à constituer des lois et à mettre au jour des relations fonctionnelles ou des processus. »

2. Si certains ouvrages, qui récuse toute « métaphysique », tels ceux de M. DUVERGER, *Méthodes de la science politique*, Paris, 1959, peuvent être excellents, c'est qu'en réalité ils sont sous-tendus par une juste idée de l'homme.

traduit comme sous-développement, donc en référence à un état de développement. Et ces deux notions, avant même de recevoir une caractérisation concrète et définie au niveau du phénomène, dépendent de la conception morale de l'homme qui préside à leur apparition. Le sous-développement ne signifie pas du tout la même chose dans une éthique chrétienne et dans un univers marxiste : en lui-même il est une notion morale. Toutefois, pour engager une recherche scientifique, ce concept doit trouver sa vérité dans sa conformité au réel observable, et cette conformité repose elle-même sur la vérité morale antérieure du concept. Ainsi, à proprement parler, il n'y a pas abstraction de la dimension morale, ce que nous avons dit être manifestement impossible. Cette dimension joue son rôle en déterminant l'horizon sur lequel se découpent les faits et par conséquent sa vérité importe à la vérité de l'observation : il reste cependant que les jugements d'une recherche scientifique doivent être des jugements de réalité¹. Enfin la présence, à l'arrière-plan, de cet aspect moral explique que la situation envisagée et définie comme objet le soit aussi comme « à faire ». D'une manière concrète d'ailleurs, c'est une politique qui déterminera l'objet — ou, comme nous l'avons nommé, l'*objectif* — et une politique présente toujours une *valeur morale*.

Cette structure de la conceptualisation, qui est fondamentale, sera aussi plus ou moins immédiate ou plus ou moins apparente sans qu'il soit possible de déterminer davantage ce point de vue. Mais il nous semble que, par là, nous pouvons comprendre la différence qui existe entre deux attitudes globales en face du fait social : celle de l'historien et celle des « sciences sociales » au sens précis du terme.

La curiosité du chercheur peut en effet se porter d'abord « sur la suite unique des faits ou des sociétés² » : la discipline alors est de *type historique*. Mais, pour reprendre des idées rebattues, l'histoire n'est pas une science puisqu'elle ne s'intéresse qu'au singulier et aux

1. Nous utilisons la distinction entre jugement de valeur et jugement de réalité pour nous conformer à la terminologie courante et sans oublier qu'une telle distinction est inadéquate. Les jugements de valeur sont aussi des jugements de réalité dans leur ordre : c'est la notion de réalité qu'il faut bien concevoir de manière souple, ce à quoi ne nous a pas habitués l'esprit cartésien. Quoi qu'il en soit, les faits sont liés à l'interprétation, cela est certain. Pourtant il ne faut pas pousser trop loin cette liaison, car une distinction demeure et c'est cette distinction qui permet la constitution de sciences autres que la philosophie morale. Ainsi devrait être nuancée l'intuition profonde de G. LUKACS, *supra*, p. 55, n. 2. et R. ARON, *op. cit.*, Introduction, p. 22 : « Sans doute peut-on soutenir, en rigueur philosophique, qu'il n'y a pas de fait historique qui ne soit construit et ne comporte, par conséquent, sélection et interprétation. Dans la pratique, les distinctions gardent leur portée... » — Il suffirait d'analyser une notion comme celle de « revenu national » par exemple pour voir facilement qu'elle exprime une réalité essentiellement morale, que sa définition est positive, que cette définition dépend du système économique dans lequel on se trouve, que ce dernier enfin, parce qu'économique, est moral.

2. R. ARON, *op. cit.*, Introduction, p. 11 ; cf. B. MIRKINE-QUETZÉVICH, *Les Constitutions européennes : I. Essai synthétique, Textes des constitutions*, Paris, 1951, p. 7 : « L'historique est par définition l'unique, qui ne se répète pas et logiquement ne peut se répéter. »

consécutions singulières, ce qui n'est pas incompatible avec l'acquisition de certitudes factuelles¹. Cet intérêt pour le singulier explique pourquoi l'histoire est très proche de la morale, science de l'action, toujours particulière, pourquoi en même temps, les concepts historiques comportent une forte coloration morale, pourquoi enfin l'historien ne peut pas s'empêcher de porter des jugements de valeur, comme le remarque M. Raymond Aron après M. Léo Strauss². En ce sens, la vérité historique, si elle doit correspondre le plus parfaitement possible aux faits et documents, si elle exige une critique serrée et méthodique, est une vérité morale qui, plus que toute autre, est fonction de l'univers moral de l'historien. Et ceci n'est pas rabaisser l'histoire, au contraire : un des hauts lieux de l'expérience humaine, elle est apte à promouvoir une sagesse concrète qui importe beaucoup à la vie — et surtout à la vie politique — comme à la constitution d'une philosophie morale attentive au réel. En particulier, celle-ci doit en recevoir le sens de la lente élaboration des choses humaines, le souci de juger avec plus d'équité parce qu'avec plus de compréhension. En définitive, c'est à l'histoire que se trouve liée de plus près une philosophie politique dont le problème fondamental n'est pas celui du pouvoir, comme on le dit trop souvent aujourd'hui, mais celui de l'origine de la société politique.

La curiosité peut se porter plutôt vers la découverte de *permanences* au sein du fait social : la discipline est alors du type des « sciences sociales³ ». Or, quelque chose d'original et de nouveau apparaît ici : la prise en considération des permanences, l'exigence de « répétabilité », pour emprunter à M. J. Ullmo un de ses termes préférés⁴. Par là, en effet, la discipline ressemble aux sciences physiques : la répétition d'une même note, d'une même attitude entraîne par elle-même un jugement d'existence qui tombe sur un phénomène et le décrit par tout un ensemble de caractères retenus à cause de leur constance. On dira par exemple : la famille moderne est une cellule économique, à tendance démocratique, indépendante du groupe élargi formé par la parenté, etc. A travers ces constances,

1. Pour toute cette question, cf. J. MARITAIN, *Pour une philosophie de l'histoire*, Paris, éd. du Seuil, 1959, pp. 15-25.

2. Cf. Max WEBER, *Le Savant et le Politique*, introd. par R. ARON, pp. 34-36.

3. Cf. J.-H. FICHTER, *Sociologie*, Paris, Éditions universitaires, 1960, p. 13 : « L'objet de base de la sociologie existe depuis que des hommes vivent ensemble sur terre. A certains égards, il a varié dans le temps et dans l'espace, en se modifiant parfois rapidement, parfois lentement, mais les éléments essentiels de la vie sociale ont toujours été les mêmes. C'est le fait de cette similitude essentielle qui rend possible l'étude scientifique du comportement social. Une certaine régularité, une certaine uniformité s'y présentent toujours. Cela peut être observé, décrit, analysé, interprété ; il faut d'abord apprendre à procéder ainsi pour pouvoir parler en toute rigueur de termes d'une science sociologique. » *Ib.*, p. 14 : (La sociologie) « étudie les constantes régulières du comportement social, telles qu'elles existent partout dans la société ». Et encore, *ib.*, p. 15 : « Nous nous attachons aux relations sociales en tant qu'elles se présentent de façon répétée. »

4. Cf. J. ULLMO, *La Pensée scientifique moderne*, pp. 20-28.

c'est bien la *nature* de la famille qui est visée, c'est elle d'ailleurs qui donne naissance à ces caractères à la fois réellement et pour l'observation, mais cette nature n'intéresse pas pour elle-même. On entre donc, dans ce cas, dans un domaine plus indépendant de la morale que celui de l'histoire sans que le lien disparaisse complètement, un domaine qui se déclare donc plus scientifique et qui, tout au moins à une certaine étape de son élaboration, ignore les jugements de valeur. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que ceux qui sont attachés au caractère et à l'idéal scientifiques, comme M. Granger, préfèrent ce type de recherche à celui de l'histoire. Pourtant les deux sont nécessaires, car la richesse du réel ne se laisse pas épuiser par un seul ; mais ce n'est pas, à notre avis, l'intégration du temps qui spécifie l'histoire, c'est son intérêt pour le singulier comme tel. Une science sociale peut bien considérer l'évolution des faits sociaux qu'elle étudie : elle porte toujours sur des *permanences*. L'histoire, elle, ne fait que les supposer : c'est pourquoi la longue durée nous paraît son temps propre, celui qui est le mieux accordé à la vie du social et grâce auquel l'histoire s'articule aux sciences sociales, ou à certaines d'entre elles, en particulier l'économie.

B. — Ainsi la philosophie morale fait surgir le fait comme objet qu'il faut traduire en termes d'observation dans la mesure du possible. Cette traduction requiert deux étapes évidemment conjuguées.

Et d'abord, il s'agit de déterminer le *contexte global* à l'intérieur duquel le fait à étudier devient significatif. Le « sous-développement » comme tel n'a aucun intérêt, car il est toujours celui de groupes humains bien précis dans des conditions naturelles et sociales bien déterminées : dans notre cas, l'objet est un pays sous-développé ou les pays sous-développés. L'ensemble des sciences sociales, la démographie et une sociologie concrète, l'histoire, la géographie humaine doivent entrer en jeu. Mais aussi des disciplines non morales comme la psychologie ou la géographie physique, car l'activité de l'homme s'inscrit dans un milieu naturel qui la détermine partiellement. Il s'agit ainsi de préciser un environnement réel et quantitatif dans le cadre duquel se détachera le fait économique avec toute sa charge humaine. Comme la plupart de ces disciplines ont le même statut que l'économie¹, cette nécessaire collaboration a une conséquence immédiate : elle exige une équipe et, pour la cohésion de cette équipe comme pour la vérité de ses recherches, une doctrine

1. Cf. J. STOETZEL, *La maladie, le malade et le médecin : esquisse d'une analyse psychosociale*, dans *Population* XV, 1960, p. 613 : « Même la démographie la plus « pure » ne saurait ignorer le contexte social. » — En 1893 déjà, V. LÉNINE, *Nouvelles transformations économiques*, dans *Œuvres*, I, Paris, éd. sociales, 1958, p. 31, écrivait à propos de la situation agricole de la Russie : « Là aussi nous voyons que les moyennes ne peuvent absolument pas caractériser l'état de fait. »

morale professée comme telle doit présider au travail. On sait que cette nécessité est aujourd'hui vivement ressentie¹.

Il faut ensuite dégager dans ce fait global l'aspect économique et le formuler en concepts repérables, double tâche qui n'en fait qu'une puisque c'est dans la conceptualisation que le fait est donné. Or, c'est à cette étape surtout que s'affirme le succès de la science économique à cause des *possibilités de quantification* qui s'offrent à elle depuis les progrès de la *statistique* — ou, à son défaut, de la méthode des sondages — et du *calcul des probabilités*². Dans le monde moderne la vie économique s'exprime bien en termes de flux et de quantités globales de sorte que tout ce qui pourra être comptabilisé fournira une connaissance objective et précise de la situation. Nous avons mentionné, dans le précédent article, l'importance pour l'économie des techniques comptables. Mais, par le fait même, on induit une *théorie générale*. Le libéralisme utilisait comme technique une psychologie individuelle « hédoniste », car il dérivait d'une telle morale. La traduction en quantités globales de la vie économique entraîne une théorie générale laquelle est liée ainsi à la prise en considération de l'aspect social de l'économie. Mais il a fallu longtemps pour s'apercevoir que l'économie, à cette échelle, n'obéissait pas aux théories qui devaient rendre compte d'une économie réduite à l'échelle individuelle. De plus, nombre de données, réputées jusqu'ici qualitatives ou plus simplement négligées, sont désormais aptes à subir un traitement mathématique, en particulier les décisions et les stratégies qui les conditionnent : les divers plans économiques sont à cet effet des instruments de connaissance de premier ordre. Il en résulte un renouvellement des concepts économiques traditionnels comme celui d'équilibre qui n'est plus l'ancien équilibre mécanique, fruit de prétendues « lois naturelles », mais, au moins partiellement, un équilibre voulu, recherché et par conséquent plus humain. En même temps des concepts nouveaux sont créés : ceux de développement, d'expansion, de progrès par exemple, destinés à rendre compte davantage de tout ce qui se cache de vie dans l'activité économique.

Mais tout cela, en fin de compte, est intrinsèquement lié à l'objet étudié et donc à la philosophie morale : établir une théorie du développement comme hypothèse de travail ne se conçoit qu'en fonction de l'objet et à partir de lui, de sorte que l'influence de la philosophie se retrouve au niveau de la recherche, nous voulons dire dans son

1. Cf. DENNIS GOULET, *Pour une éthique moderne du développement*, dans *Développement et Civilisation*, 1960, n° 3, p. 20 : « Il est impossible d'envisager un développement respectueux des valeurs humaines profondes sans se poser le problème d'une coopération pluraliste entre experts de plusieurs options philosophiques différentes sur l'homme. On peut même se demander s'il est possible pour des partisans d'idéologies différentes de travailler ensemble à acheminer le monde vers un développement vrai. »

2. Sur les problèmes de la statistique, cf. G.-Th. GUILBAUD, *Les problèmes de la statistique*, dans *Traité de sociologie*, Paris, P. U. F., 1958, I, pp. 114-134.

acte même. Mais n'est-ce pas là une conséquence du caractère « architectonique » de la philosophie morale et politique qui lui confère de commander non seulement l'exercice des sciences pratiques mais aussi leur acte, nous voulons dire sa détermination¹ ? Nous touchons ici une différence radicale, dans la démarche scientifique, entre l'économie et la science physique : différence qui ne tient pas seulement aux possibilités diverses de quantification dans les deux cas. Toutes deux partent d'un à priori, nous l'avons dit, toutes deux « construisent » leur objet en construisant les concepts instrumentaux. Mais la science physique est libre vis-à-vis de la philosophie : elle peut, certes, dépendre de la politique concrète pour son exercice, mais en aucune façon pour son acte propre parce qu'elle est une science essentiellement spéculative, c'est-à-dire une science libre. Il n'en va pas de même des sciences sociales, et c'est cette originalité qui les rend dangereuses et qui explique la peur que rapporte M. Aron².

C. — La prise en considération des quantités globales entraîne une autre conséquence. A l'intérieur d'une période bien délimitée et en vue d'un objet strictement précisé, l'observation arrive à déceler, dans le flux de la vie économique, des différences de fréquence dans les changements, c'est-à-dire à côté de changements rapides et importants, des *relatives permanences*. Celles-ci peuvent donc être prises comme axes de référence par rapport auxquels il est possible d'ordonner l'ensemble du phénomène. Pendant longtemps, la science économique fixait ces permanences d'une manière arbitraire³ : la nouveauté ici est que cet arbitraire tend de plus en plus à se réduire grâce aux possibilités immenses d'informations que nous permet le monde moderne. Quoi qu'il en soit, nous saisissons le procédé fondamental de toute démarche scientifique : *le choix de permanences*, choix nécessaire parce que le phénomène envisagé apparaît comme un tissu de relations mouvantes en interaction qui ne prennent leur sens que par rapport à un point fixe. Ce point fixe, en réalité, c'est la *nature du fait* : c'est la nature de la vie économique qui, en définitive, explique les données de fait. Mais cette nature ne relève pas de la connaissance empirique, et c'est pourquoi il faut lui trouver un substitut stable. Et si la science économique a pu décevoir par le passé, c'est à cause du caractère arbitraire de ce substitut stable (qui dépend de la philosophie morale de base) ; si elle apparaît plus satisfaisante aujourd'hui, c'est parce qu'elle se tient plus près des faits.

On le comprend sans peine, une telle nécessité nous conduit tout de suite à une *analyse structurale* par application de la méthode des

1. Cf. S. THOMAS, in *X libros Ethic.* I, lect. 2, n. 26.

2. Cf. *supra*, p. 54, n. 1.

3. Nous voulons dire : *théorique*.

modèles, précédemment exposée dans ses grandes lignes et dont nous avons dit aussi qu'elle était une méthode aussi ancienne que la science. Or, en quoi consiste l'*analyse structurale* dans les perspectives de notre étude ? Deux choses sont à noter. En premier lieu, elle consiste à construire une structure qui doit représenter la connaissance du phénomène au niveau de l'observation et qui est elle-même insérée dans un environnement qualitatif qui a valeur d'une structure « exogène », selon la terminologie en usage. Mais quelle sorte de connaissance obtenons-nous ainsi ? On sait ce qui arrivera si on touche à tel ou tel élément de la structure, de telle ou telle manière, grâce au jeu des relations diverses. Il semble même qu'on soit à la veille de pouvoir dire ce qui arrivera si on « fait jouer tous ensemble les paramètres qui influent sur la conjoncture », et cela par l'utilisation des ordinateurs électroniques¹. Autrement dit, on connaît toutes les histoires futures possibles du système décrit, ce qui est, plus que de la prévision, un enseignement de première valeur pour l'action. Or ce sont les *permanences décelées* qui permettent une telle connaissance, de sorte qu'il nous paraît juste de dire que l'analyse structurale élève le flux du vécu au plan d'une compréhension scientifique qui rejoint l'idéal de la science moderne : celui d'une *science opératoire* de par l'expérience qui définit les concepts et que ceux-ci, à leur tour, permettent².

Il y a plus. La construction du modèle s'obtient par la méthode globale de la confrontation incessante d'un premier schéma à la réalité, ce qui est le procédé classique de toute science positive. Or, ce procédé est un va-et-vient de questions et de réponses qui ressemble étrangement à la recherche dialectique, au sens ancien de l'expression, et ce n'est pas sans raison que les auteurs du *Traité de l'argumentation*, dans leur introduction, mentionnent les sciences humaines comme un des lieux où se rencontre la logique argumentative³. Nous comprenons mieux alors le caractère relatif et probable des diverses corrélations définies dans la structure et par là quel est le plan de vérité qui est celui des sciences sociales.

L'analyse cependant débouche sur l'action : elle est pratique et son point de départ, que nous avons appelé un *objectif*, suffit à rendre raison de ce mouvement. Mais elle n'est pas *normative* : sa

1. Pierre DEMARNE et Max ROUQUEROL, *Les Ordinateurs électroniques*, col. « Que sais-je? », Paris, 1959, p. 112.

2. Voir l'article suggestif de M. François PERROUX, *Structures économiques*, dans *Cahiers de l'I. S. E. A.*, série M., n° 6, 1959, pp. 87-97.

3. Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, *La Nouvelle Rhétorique, Traité de l'argumentation*, Paris, P. U. F., 1958, t. I, p. 13 : « Nous chercherons à la construire [notre théorie de l'argumentation] en analysant les moyens de preuve dont se servent les sciences humaines... » Signalons au passage cet important ouvrage qui retrouve un des plus anciens domaines de la réflexion philosophique, oublié par l'esprit cartésien qui réduit la raison à l'évidence, en regrettant seulement que les auteurs aient réduit l'argumentation à la rhétorique, entendue il est vrai de manière assez large. Il y aurait en effet à l'étudier comme moyen de parvenir à la vérité dans le domaine même de la science.

praticité se situe du côté de l'*efficace*. Une analyse bien menée doit rendre possible l'établissement d'une programmation dans laquelle l'action se voit rationalisée et ses résultats soumis à la volonté. Ce n'est pas pour rien que l'analyse moderne est contemporaine du plan. Cette efficacité, cette rationalisation ne sont pas quelconques dans la mesure même où elles sont commandées par la philosophie morale : elles répondent à l'exigence de réalisation efficace qui habite toute intention normative. En langage moderne, nous dirons que le rationnel ici n'est pas pure technique amoral, mais qu'il reflète quelque chose du raisonnable. Considérée dans sa partie analytique, la science se révèle donc un élément important dans cette distinction entre l'*exécution* et la *conception* qui donne à notre monde son visage original, qui n'est pas nécessairement inquiétant¹. Certes, nous parlons là d'une tendance et d'un idéal qui ne sont pas encore réalité, mais qui peuvent légitimement prétendre à le devenir. Au demeurant, tout cela ne signifie pas une atteinte à la liberté, s'il est vrai que celle-ci ne consiste pas dans le caprice ou l'empirisme quotidien, mais dans le choix du meilleur, et si la science économique accepte de reconnaître à son point de départ une *philosophie vraie de l'homme*².

Au terme de ces réflexions nous retrouvons ce que nous avons remarqué tout au début : la rationalité de l'acte économique, ce proportionnement des biens aux besoins est la *matière* de l'ordre moral fait par la raison lorsqu'elle mesure d'abord ces besoins sur la dignité humaine. La science économique a pour fin alors de rationaliser au mieux cette matière et elle appartient à l'ordre de l'*art*, disons de la technique. Elle est une *technique commandée par la philosophie morale* et s'appuie sur tout ce que cette activité humaine comporte d'art sans s'y réduire. De fait, elle tend à préciser les « moyens déterminés » grâce auxquels l'action sera efficace et inscrira

1. Cf. F. Russo, *Deuxième révolution technique*, dans *Études* CCXCII, 1957, pp. 338-354. On complétera ces réflexions d'ordre général par deux autres articles du même auteur : *Fondements de la théorie des machines*, dans *Revue des Questions scientifiques* CXXVI, 1955, pp. 43-74, et *Qu'est-ce que la recherche opérationnelle?* dans *RAP*, n° 117, 1958, pp. 460-476. Dans ce dernier article, p. 474, l'A. semble dire que l'économie appliquée se contente « d'observer la réalité ». Il nous semble au contraire qu'elle tend intrinsèquement vers l'action, et c'est pourquoi elle peut entrer dans la recherche opérationnelle. On notera au sujet de cette révolution technique ces réflexions de saint THOMAS, in *XII libros Metaph.* I, lect. 1, n. 28 : « Illos vero, scilicet manu artifices, judicamus vel denominamus sicut quaedam inanimatorum. Et hoc non ideo quia faciunt operationes artificiales, sed quia quae faciunt, incognita faciunt. Sciunt enim quia, sed causas non cognoscunt ; sicut etiam ignis exurit absque cognitione. » Et le P. Russo, *Deuxième révolution technique*, pp. 344-345, écrit : « L'exécution ne comporte alors à peu près plus aucune initiative, aucun acte créateur ; réduite à la simple traduction concrète d'un schéma abstrait, elle se trouve ainsi vidée de pensée ; l'ouvrier n'est plus qu'un instrument docile des volontés de ceux qui ont élaboré abstraitement son action. »

2. On sait bien que la planification n'est pas nécessairement de type marxiste, et que dans la mesure où elle traduit ce fait que l'économie doit être « dirigée » par l'homme — car c'est sa nature — elle est légitime. On trouve, en France, une planification dite *indicative* qui représente un premier effort pour harmoniser concrètement la nécessité d'un certain dirigisme avec les requêtes de la liberté.

dans le réel les exigences supérieures de la morale. Nous pouvons alors conclure cette question du statut épistémologique de la science économique : dans son intégrité, la science économique, c'est le savoir philosophique se prolongeant en technique, c'est-à-dire l'*économie politique* au sens exact de l'expression. Le stade analytique, s'il présente une autonomie de méthode, n'est pourtant pas autonome : il se développe à l'intérieur du savoir moral et comme son aspect technique. Ce statut rendrait compte de manière assez satisfaisante de la variante employée par M. Perroux pour définir l'économie : un savoir *scientifiquement* contrôlé. Le caractère scientifique se trouve ainsi du côté de la méthode et des techniques plus que du côté du savoir lui-même.

CONCLUSION

Si ce statut est bien assigné, il doit nous éclairer sur deux questions : celle de la notion de « structure » et celle de l'intégration des sciences sociales.

La structure économique est essentiellement *particulière*, ce qui la distingue des structures mathématiques et physiques, mais aussi des structures de la linguistique et de l'anthropologie telle que nous les trouvons chez M. Claude Lévi-Strauss par exemple. En mathématique moderne, la structure n'est pas autre chose que la cohérence interne d'un système hypothético-déductif qui ne s'intéresse nullement à la vérité des axiomes de base « situés par-delà le vrai et le faux, comme une décision ou une convention¹ » : il s'agit donc d'une pure construction de l'esprit. En physique, elle peut atteindre une certaine universalité, dans un domaine global et à partir des conjectures de l'hypothèse de base, parce que l'objet est le réel comme *quantum*. Pour M. Lévi-Strauss, il s'agit de dégager la zone des éléments inconscients qui est sous-jacente aux phénomènes de parenté, aux mythes, aux échanges divers, et qui ressemble à la zone d'inconscience sur laquelle se bâtit et s'organise une langue. Il en va tout autrement en économie, même réduite à l'échange, car nous entrons ici dans le domaine de l'action libre qui informe pourtant toute une rationalité. Mais la quantification ne peut être qu'un *moyen* pour appréhender un objet en lui-même qualitatif, et un moyen nécessairement déficient et grossier : nous avons bien dit qu'il y avait dans toute activité humaine un poids d'affectivité qui la rendait irréductible. Ce moyen n'est pas à rejeter et il a une certaine valeur *dans le cadre d'une activité collective déterminée dans le temps et l'espace*. La conduite individuelle est en effet très aléatoire, mais

1. Robert BLANCHÉ, *L'Axiomatique*, « Initiation philosophique, 17 », Paris, P. U. F., 1955, p. 6.

la conduite collective obéit plus ou moins fidèlement à une sorte de « loi des grands nombres », car elle est moins pétrie de liberté, plus dépendante des systèmes établis et qui ont une vie plus longue que celle d'un individu : « Des questions qui paraissent être, et qui peut-être sont tout à fait indéterminées en ce qui concerne l'individu, peuvent être susceptibles d'investigations et de solutions exactes en ce qui concerne des groupes et des moyennes étendues¹. »

Particulière, la structure économique est aussi bien *relative* en elle-même. Non seulement elle dépend du principe qui la commande et du génie du chercheur, de son expérience, à tel point qu'une même doctrine morale peut donner lieu à des constructions structurales diverses, mais les *permanences* qui la soutiennent sont en réalité des changements lents. C'est pourquoi il lui faut s'articuler aux autres sciences sociales qui peuvent lui fournir des précisions sur les origines et le sens de ces changements. Malgré son fondement expérimental, on ne peut pas confondre la structure avec le réel : elle est un effort pour le traduire en le simplifiant sans le dénaturer, et c'est cette simplification qui lui procure son efficacité. Il ne faut donc pas s'étonner si la vie n'obéit que fort imparfaitement au schéma que l'on trace d'elle. Malgré toute sa perfection et son intérêt, le degré de vérité de la structure ne dépasse pas celui de la *conjecture* et de la *probabilité* : avec elle nous sommes dans l'ordre du vraisemblable plus que dans celui de la vérité. Et cela explique le caractère des lois, qu'elles soient de structure ou de fonctionnement : elles sont elles aussi particulières et relatives. Surtout, elles ne représentent pas les causes des phénomènes, mais leurs conditionnements plus ou moins prochains. Car, en ce domaine, la cause, c'est la liberté, c'est-à-dire le désir de ce que les hommes considèrent comme le bien, et selon le conseil de Socrate il ne faut pas confondre cause et condition². Enfin, n'oublions pas, sans y insister, que le progrès des sciences sociales ne se fait pas par *accumulation* comme celui des sciences physiques, mais plutôt par substitution.

1. Cette réflexion de Stanley Jevons, citée par M. G.-G. GRANGER, *Méthodologie économique*, Paris, P. U. F., 1955, p. 72, qui l'amenait à faire correspondre micro-économie et macro-économie, montre au contraire l'originalité de celle-ci. Un ensemble d'hommes assez considérable suit plutôt les impulsions naturelles que la vertu, car celle-ci requiert la sagesse qui est rare parmi les hommes. Il y a, dans l'agir collectif, une forte proportion d'automatismes naturels que les techniques de conditionnement savent mettre à profit et qui ne vont pas dans le sens de la liberté. On relira avec profit les remarques de saint THOMAS, *C. Gent.* III, cc. 84-85, sur la liberté humaine et le commentaire de SYLVESTRE DE FERRARE, *ib.*, c. 84, éd. Léonine, n. XII. Enfin, M. F. BRAUDEL, *Histoire et Sciences sociales : la longue durée*, dans *Annales* XIII, 1958, p. 741, dit bien que la validité des modèles ne s'entend que dans un cadre défini : « ...de la durée qu'ils impliquent dépendent assez étroitement, à mon sens, leur signification et leur valeur d'explication. »

2. Cf. *Phédon*, 99 b, trad. L. Robin, éd. de la Pléiade, p. 827 : « Ainsi, on n'est pas en état de discerner qu'autre chose est la réalité de la cause, autre chose ce sans quoi la cause ne serait jamais cause. » Le progrès réel, en économie comme dans toutes les sciences positives, nous semble résider dans le rejet de cette idée de cause qui, avec beaucoup d'autres, n'a de sens qu'en philosophie.

Que maintenant cette méthode structurale soit la méthode idéale de toutes les disciplines sociales qui prétendent au statut scientifique, cela nous semble plus difficile, si l'on veut exiger, des modèles ou des types, une certaine rigueur. Car celle-ci sera toujours liée aux possibilités de quantification, et seule la nature de l'économie permet le minimum en ce sens dans la mesure où elle s'exprime en termes chiffrés, tout au moins en partie.

Ces réflexions nous conduisent ainsi à la seconde question, celle de l'intégration des sciences sociales. Toutes, elles appartiennent à l'ordre des sciences pratiques, ce qui les distingue radicalement, sinon par la méthode, des sciences théoriques. Comme telles, elles forment donc déjà une communauté à partir du rapport intrinsèque de chacune d'elles à la philosophie morale. Peut-on aller plus loin et déceler dans cette communauté une hiérarchie ? Nous ne le pensons pas, sauf à reprendre ce que nous disions de l'histoire et des sciences : plus une discipline se rapproche de la technique, plus elle est science. Ainsi, à l'intérieur d'une épistémologie générale, dans l'ordre des sciences pratiques, sous la philosophie morale, il est possible de dessiner une épistémologie particulière qui échelonnerait les disciplines de l'histoire à l'économie, selon leur degré de « technicité ». Pour l'instant, il nous est impossible de préciser davantage. Une chose pourtant est certaine : aucune science positive ne peut être la synthèse des autres : cette dignité appartient à la seule philosophie morale qui, en fructifiant du côté des recherches positives, se fait plus concrète et réalise mieux sa nature de science de l'agir humain.

Il semblerait alors qu'on puisse rêver d'un corps scientifique qui, sous la mouvance de la philosophie, constituerait ce que Sartre appelle une « anthropologie structurelle et historique¹ », disons une philosophie de l'homme complet. A notre jugement, ce n'est pas au plan d'un savoir compréhensif que se réalise concrètement l'intégration des sciences sociales, mais à celui de l'agir, s'il est vrai que toutes sont des sciences de l'agir. C'est à l'agent qu'il revient d'opérer la synthèse de toutes les données, tant normatives que positives, en vue d'une action dont nous savons qu'elle est ultimement déterminée par les dispositions affectives profondes. La science dernière de l'action, en effet, celle qui correspond le plus à son objet, n'est pas de l'ordre du savoir mais de la prudence, vertu de la droite direction des activités : « La *praxis* déborde le Savoir de toute son efficacité réelle². » Mais la synthèse revient déjà à tous ceux qui préparent l'action, qui bâtissent des programmes. Quant à la décision, elle appartient toujours à celui qui a la charge de la communauté ou de l'entreprise et qui ne peut jamais — malgré les apparences — aliéner sa liberté de choix. Il reste que la noblesse des sciences sociales, dans

1. J.-P. SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, p. 105.
2. *Ib.*, p. 122.

leur dépendance objective de la philosophie morale et dans leur relative autonomie de méthode, est d'intégrer dans l'efficacité les exigences plus hautes de la morale. Par là elles ont un rôle de premier plan à jouer dans la solution du problème moderne : l'union de l'efficacité et de la liberté.

Nous arrêtons là ces quelques réflexions. On pourra penser que la philosophie ne nous apprend pas grand-chose en ce domaine. Elle justifie cependant les démarches réelles et encourage au travail : en ce sens, elle libère. Au delà, sa gloire est autre : elle est d'avoir donné naissance à toutes ces disciplines nouvelles. Il n'est pas alors étonnant qu'elle les comprenne mieux qu'elles ne se comprennent elles-mêmes, qu'elle les regarde se développer avec joie, mais aussi leur rappelle, à l'occasion, son existence.

Toulouse, le 22 novembre 1960

fr. C. GOLFIN, O. P.

P.-S. — La question des rapports entre philosophie et sciences humaines entre de plus en plus à l'horizon de la recherche, tout au moins en France. Un certain accord même pourrait se réaliser sur le rôle *heuristique* de la première, tel que le conçoit M. Lavau¹. Dans son dernier ouvrage, M. F. Perroux, à la suite de J. Schumpeter, souligne la primauté de la « vision » dans l'élaboration d'un système économique. En la définissant comme « un acte préanalytique, qui précède nécessairement toute conceptualisation et toute recherche des régularités, empirique ou déductive »², il dégage toute la part d'*a priori* que comporte l'effort scientifique. Cette « vision », pour lui, précise bien un « objectif ».

Aller plus loin et reconnaître à la philosophie une valeur *axiomatique* ne sera possible que si l'on acquiert le sens d'une vérité philosophique objective, en économie comme en politique. Et pour cela, il faudrait d'abord distinguer *philosophie* proprement dite et *doctrine*. Toute la question, aujourd'hui, est là. Et c'est ce qui vient à l'esprit lorsqu'on le met en face de l'idéal d'une « économie sans rareté et de la société sans contrainte » : un tel idéal est-il compatible avec la nature de l'économie et celle de la société ? De toutes parts, on se félicite que « la finalité de l'action économique soit l'objet d'une attention toujours plus soutenue des chercheurs³ ». Mais sur quoi se fonder pour la déterminer ?

La vérité philosophique n'a pas toujours bonne presse, même chez les chrétiens. Il est facile de se réfugier dans la théologie ou, en se livrant sans critique aux courants de la pensée dominante, de définir les activités humaines laborieuses comme « lutte contre la nature pour

1. G. LAVAU, *Difficultés épistémologiques de la science politique*, dans *Cahiers de l'I.S.E.A.* (série M, 4), n° 79, 1959, pp. 27-43.

2. François PERROUX, *Économie et Société, Contrainte, échange, don*, coll. « Initiation philosophique, 46 », Paris, P.U.F., 1960, p. 23.

3. Pierre DROUIN, *Positions et propositions économiques au delà du « système »*, dans *Le Monde*, 23 décembre 1960.

la liberté ». La première position méconnaît le fait important que nombre de problèmes se posent aujourd'hui au plan philosophique avant de se poser à celui de la théologie. La seconde oublie que l'homme n'est pas, sans plus, une liberté et qu'on ne mettra pas l'économie au service « de l'homme et de tous les hommes » si on ne lui impose pas des limites : quelques livres récents et l'échec de « l'assistance technique » pourraient ouvrir les yeux.

Enfin, notre conviction personnelle est que, si le thomisme a des chances de redevenir un élément reconnu de la culture, c'est par le biais des sciences humaines. A l'amour réel de l'homme, qui anime l'Occident, il faut la seule philosophie de l'homme qui soit fondée en raison.

[C. G.]